

LE PREMIER REGISTRE D'ETAT CIVIL DE MONTREAL.

Par C. M. H. LAPALICE, Archiviste de la Fabrique Notre-Dame



le Docteur Doughty, sous-ministre des Archives de la puissance du Canada, m'a chargé, il y a quelques mois, de copier, dans le but d'enrichir nos archives et de mettre au jour de précieux documents, les premiers registres de l'état civil de la paroisse de Notre-Dame de Montréal; geste des plus louables de la part de M. le Sous-Ministre, dont nous n'avons qu'à l'en féliciter.

En copiant ces registres, dont les feuilles sont jaunies par le temps, dont l'écriture est aujourd'hui démodée, et parfois difficile à comprendre, j'ai été à même de pouvoir contempler, admirer et savourer les actes de nos premiers pionniers.

Toute difficulté vaincue, soit dans le texte d'une phrase, d'un mot, d'une lettre, ou même d'un seul point, donne, en outre d'une satisfaction bien légitime, un jet de lumière sur notre histoire.

Nos registres d'état civil, en cette province, sont le volume, paraphé à l'avance par le protonotaire, et ensuite rédigé par le curé de la paroisse, relatant les trois grands actes de la vie sociale de chaque indivi-